

**VŒUX A LA POLICE NATIONALE SOUS LA
PRÉSIDENCE DU MINISTRE D'ÉTAT,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
DISCOURS DE M. ÉRIC MORVAN, PRÉFET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE
NATIONALE**

*Mercredi 10 janvier 2018
DDSP de la Seine-Maritime à Rouen*

Monsieur le ministre d'État,
Madame la ministre,
Madame la préfète de région, chère Fabienne,
Monsieur le maire de Rouen,
Monsieur le président du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les représentants du
personnel,
Mesdames et Messieurs, policiers, personnels
administratifs, techniques et scientifiques, adjoints
de sécurité et réservistes,

Merci M. le directeur départemental, merci à vos équipes de nous accueillir dans vos murs et d'avoir permis, dans des délais contraints je le sais bien, de nous retrouver tous ici pour cette belle occasion.

Je vous remercie Monsieur le ministre d'État, d'avoir accepté de présider cette cérémonie de vœux à la Police nationale.

C'est un honneur, et une marque de reconnaissance à laquelle nous sommes très sensibles.

Devant vous sont réunis les directions et services de la police nationale. Leurs directeurs, chefs de service et agents de tous les corps, grades et fonctions symbolisent la richesse des métiers et des spécialités de la Police nationale.

Je vous remercie également d'avoir accepté que cette cérémonie se tienne ici, malgré des agendas que nous savons chargés, au siège de la direction départementale de la sécurité publique de Seine-Maritime.

Ce département est tout à fait caractéristique de la richesse de nos métiers et de la variété de nos missions : délinquance du quotidien, terrorisme, ordre public, criminalité organisée, immigration irrégulière, formation puisque l'école de Oissel est toute proche.

Se trouver au sein d'une DDSP pour s'adresser à l'ensemble des policiers signifie également rendre hommage à ces femmes et ces hommes de nos commissariats qui, 24h sur 24, répondent aux sollicitations de nos concitoyens, les accueillent, les renseignent, les rassurent, les protègent.

La Police nationale traite 70 % de la délinquance de notre pays et plus de 80 % de la délinquance organisée. Elle assure le contrôle de nos frontières, gère la plupart des grands événements d'ordre public et traite l'essentiel des affaires de terrorisme ou de grande délinquance financière.

La principale richesse de cette grande maison, ce sont ses femmes et ses hommes, toujours plus sollicités et toujours plus engagés.

Cette mission exigeante et cet investissement de tous les instants ont un prix. Celui que paient les policiers dans l'exercice de leurs fonctions. J'ai en cet instant, avec vous M. le ministre, je le sais, une pensée pour le brigadier de police Olivier DAEMS, le capitaine de police Xavier JUGELÉ, le capitaine de police Raphaël BALTRES, le gardien de la paix Eric LABALLERY, le brigadier-chef de police Jean-Philippe LENZI, le major de police Philippe CIPOLLA, le capitaine de police Romain LEMMEL et leurs familles, tous policiers décédés en mission ou en service pendant l'année 2017. Je ne les oublie pas, la police nationale ne les oublie pas.

Même si les statistiques ne sont pas encore parfaitement consolidées pour l'année 2017, ce sont plus de 11.000 de nos collègues qui auront été blessés en service, dont plus de 5.500 en mission de police. J'ai ici une pensée pour l'officier et le gardien de la paix sauvagement attaqués durant la nuit de la Saint-Sylvestre à Champigny-sur-Marne qui se remettent de leurs blessures. Ou encore pour cette gardienne de la paix d'Argenteuil et son collègue ADS, tous deux sérieusement blessés au lendemain même de la soirée d'échanges que j'avais

passée avec eux dans leur commissariat, il y a quelques jours. Je veux évoquer aussi ces policiers de Stains, alors même qu'ils sauvaient des enfants d'un incendie, et qui se sont fait violemment prendre à partie. La liste pourrait être longue de ces événements qui nous révoltent.

Ce ne sont pas des héros, M. le ministre. Ils ne souhaitent pas l'être, ils ne revendiquent pas ce terme. Ils souhaitent, simplement le respect qui leur est dû, le respect de leur personne de femme ou d'homme, dans un monde que l'on souhaiterait civilisé, le respect qui est dû à l'uniforme qu'ils portent, dans une démocratie où l'on souhaiterait que l'autorité de l'État soit une valeur cardinale partagée. Vous êtes, je le sais, M. le ministre, sans complaisance sur ces violences inacceptables, mais dont les policiers vous diront qu'elles vont croissant, obligeant les équipages à faire usage au quotidien de moyens qui, il y a encore quelques années, étaient utilisés de manière exceptionnelle.

L'année 2017 aura également été une année sombre sur le plan des suicides, puisque 49 de nos collègues ont choisi de se donner la mort. Et les premiers jours

de l'année nouvelle ont été également difficiles, de ce point de vue. Je ne veux pas ici revenir sur les causes multiples qui conduisent à cette extrémité. Si l'acte suicidaire lui-même, nous le savons bien, est le plus souvent déclenché par une cause personnelle qui, pour des raisons intimes, deviennent insupportables l'espace d'un instant tragiquement fatal, il intervient dans un contexte et dans ce contexte, vie personnelle et vie professionnelle sont évidemment mêlées. Il faut avoir la lucidité d'admettre et l'humilité de reconnaître que, malgré tous nos efforts sincères, nous n'avons pas trouvé collectivement LA solution qui n'existe sans doute pas. C'est dans cet état d'esprit que je travaille avec les organisations syndicales, dans un esprit responsable que je salue, et dans trois directions :

La cohésion, d'abord, qui interroge le management, bien sûr, mais pas seulement le management. Il y a là une responsabilité collective dont aucun d'entre nous ne peut se sentir exclu et, sans paraphraser ou en paraphrasant de grands Chefs d'État au contraire, j'ai envie de dire qu'avant de se demander ce que la hiérarchie doit faire pour davantage de cohésion, interrogeons-nous aussi, chacun, sur la propre pierre,

même modeste, que nous apportons à cet édifice de la cohésion, chacun au regard de ses propres responsabilités, de collègue, de syndicaliste, de chef. Il y a là un petit travail d'introspection à faire qui concerne tout le monde et dont je ne m'exclus pas moi-même.

L'arme est aussi un sujet de réflexion, complexe, sensible, puisqu'elle est à la fois celle qui protège le citoyen, le policier lui-même, mais également celle qui facilite le passage à l'acte quand l'idée noire survient, même fugace. En 2017, près de 60 % des suicides ont été effectués avec l'arme de service.

La prise en charge enfin, préventive s'entend, incluant la détection des signaux d'alerte, même faibles, surtout faibles. Là encore, la cohésion peut faire beaucoup mais c'est autour de la médecine de prévention que doit s'organiser une prise en charge rigoureuse, dont la hiérarchie ne saurait être écartée.

Ce sont sur tous ces leviers que nous travaillons, sans exclure bien entendu la **qualité de vie au travail**. Elle est évidemment le socle de tout et aussi de la qualité de la réponse opérationnelle. Un bon

flic est un flic bien dans sa peau, au service comme à la maison.

Vous avez, M. le ministre, affirmé votre volonté d'œuvrer à l'amélioration de cette qualité de vie. Et pour commencer à bien vous connaître, je témoigne que le mot « volonté » chez vous n'est ni une pétition de principe ni une formule incantatoire.

Au plan des moyens, vous avez, dans un contexte contraint des finances publiques, défendu un budget en croissance pour les forces de sécurité. Vous avez permis de donner corps au renforcement des effectifs puisque, dans le cadre des engagements pris par le Président de la République d'augmenter nos emplois de plus de 7000 agents en cinq ans, ce sont près de 1400 postes supplémentaires qui seront créés dès cette année.

Mais, M. le Ministre, cela ne suffira pas. Je veux dire par là que si vous avez fait votre métier de ministre en vous battant au Parlement pour nous obtenir ces moyens, il nous revient à NOUS, à nous tous, policiers, administrateurs et gestionnaires de la police, de faire fructifier les moyens que vous mettez

à notre disposition. Les encaisser sans se poser de question sur la manière de les utiliser, sans moderniser nos process, sans revoir nos organisations dans le sens d'une simplification ambitieuse, sans distinguer l'essentiel de l'accessoire, sans hiérarchiser nos priorités, sans remettre en cause une forme de technocratie rampante qui étouffe les services, sans revoir certains principes de la commande publique, sans repenser certains principes de gestion des ressources humaines dont la complexité est devenue aujourd'hui aussi insupportable que chronophage, sans redonner aux responsables territoriaux les leviers d'action et d'initiative qui leur permettent d'être à la fois efficaces et crédibles vis-à-vis de leurs équipes ... Alors OUI, encaisser les moyens que vous nous avez obtenus sans que nous, votre administration, ne changions la donne en faisant « notre part du boulot », si vous me permettez cette expression triviale, c'est prendre le risque de se satisfaire du puits sans fond, de la logique du toujours plus, toujours plus de moyens, toujours plus de dépenses, toujours plus d'impôts, sans toujours plus d'efficience !

Et nous savons que nous ne sommes pas les seuls à attendre légitimement des moyens : l'école, la santé, la justice, le logement sont des politiques prioritaires qui servent aussi les questions de sécurité et que le Gouvernement ne peut pas oublier.

Alors, M. le ministre, puisque nous sommes dans la période des vœux, je forme celui de notre AMBITION, notre ambition de policiers nationaux, l'ambition d'être au rendez-vous de vos attentes légitimes, par notre capacité à innover, par notre volonté de simplifier, par notre regard critique sur des habitudes de gestion parfois contre-productives, par notre sens de l'Etat et du service public qui doit dépasser les esprits de chapelle, par notre souci du résultat. Et le premier d'entre eux est celui d'abord et avant tout d'être disponible auprès des Français, dans la rue, dans les quartiers, partout où ils ont besoin de nous, pour nous voir, pour être rassurés par notre présence ordinaire, visible, attentive ... et répressive quand il le faut, sans faiblesse, ou alors c'est la Loi que l'on affaiblit et la République que l'on piétine.

Trois grands chantiers nous attendent dès le premier semestre et ces trois-là vont, M. le ministre, vous solliciter beaucoup. Sachez que nous serons derrière vous, avec vous pour les mener tous :

Je pense à la **Police de la Sécurité du Quotidien**, que j'évoquais à l'instant et sur laquelle je ne m'étendrai pas puisque vous en dévoilerez très bientôt les axes majeurs. C'est un rendez-vous important qui, au-delà de considérations opérationnelles, doit être un puissant levier de réformes internes, de management, de déconcentration, pour que la police revienne à ses fondamentaux. Dans un univers urbain qui a profondément changé, la PSQ devra se construire à plusieurs : la police et les policiers bien sûr, nous serons au rendez-vous, mais aussi les autres acteurs de la sécurité : les polices municipales dont il faut revisiter les capacités juridiques, la sécurité privée dont la professionnalisation croissante doit lui permettre aujourd'hui de jouer un rôle plus actif, les élus locaux, bien entendu, et notamment les maires qui ont en ce domaine des pouvoirs importants et avec lesquels notre action doit mieux s'articuler ... et les citoyens eux-mêmes qui ne peuvent pas

considérer le service public de la sécurité comme un bien de consommation courante, dans une simple logique de guichet. Le citoyen est aussi acteur de la sécurité, la sienne comme celle de la collectivité.

Un autre chantier capital est celui de la **simplification de la procédure pénale**, nous venons d'en parler, M. le ministre. Mme la Garde des Sceaux défendra le texte devant le Parlement au printemps mais elle a tenu à vous associer étroitement aux consultations organisées sur cet important sujet depuis l'automne, car nous savons bien les excès du formalisme procédural qui embolisent tant les services d'enquête du ministère de l'intérieur que les parquets qui sont de son ressort. M. le ministre, les attentes des fonctionnaires de police sont immenses à cet égard, pour le contentieux de masse traité par la sécurité publique comme pour le contentieux spécialisé qui relève de la police judiciaire et je peux associer à ces attentes, sans risque de me tromper, nos camarades de la gendarmerie nationale. Je sais d'emblée que l'œuvre législative à conduire n'est pas sans difficulté, que des équilibres subtiles seront à trouver entre les différents acteurs de ce que l'on a coutume d'appeler

pénale, *la chaîne*
enquêteurs,

parquets, magistrats du siège et avocats. Sans qu'il soit question ici de bafouer de quelque manière que ce soit les garanties dues aux mis en cause, n'oublions pas cependant, dans cette quête d'efficacité, les droits de la victime, et l'intérêt même du mis en cause à faire l'objet d'une enquête efficace, à charge et à décharge, pour peu qu'il nous reste du temps, notamment lors de la garde à vue, pour conduire un réel travail d'investigation.

Étroitement intriqué à la simplification de la procédure, le chantier de sa **dématérialisation** est également d'une importance cardinale. D'ores et déjà, la version 4 du **logiciel de rédaction des procédures** est en chantier et je vais en renforcer le pilotage pour aller plus vite et plus fort. Une équipe projet commune Justice/intérieure est par ailleurs constituée dans les deux ministères pour construire les systèmes d'informations qui organiseront, demain, les échanges de données. Elle a été officiellement installée hier, place Vendôme, et vos services, de la sécurité publique, de la police judiciaire et de la préfecture de police y travaillent

activement, avec nos spécialistes du numérique.

Le troisième dossier auquel je pense est celui de **l'Asile et de l'immigration**. Le sujet est d'une grande sensibilité et la voie à trouver est étroite entre les tenants d'une générosité idéaliste, souvent instrumentalisée, et ceux d'un égoïsme coupable qui confine à la xénophobie. Je veux, M. le ministre, à cette occasion, vous assurer de notre détermination à accompagner, dans notre domaine de compétence, cette politique publique faite de l'équilibre et de l'humanisme que vous soutenez, qui consiste tout à la fois à accueillir dignement, dans notre tradition républicaine, les réfugiés en réel besoin de protection et à dissuader ou à reconduire les migrants économiques dont la crédulité est par ailleurs exploitée par des filières criminelles de passeurs. Permettez-moi, à cet égard, de rendre hommage à l'action de la police aux frontières qui joue un rôle majeur dans le contrôle des flux auquel le pays et au-delà toute l'Europe sont aujourd'hui soumis.

Notre agenda 2018 comportera également d'autres rendez-vous, importants pour la vie interne de la police nationale :

Même si **les élections professionnelles** se tiendront en décembre 2018, ne doutons pas qu'elles rythmeront chaque mois qui nous sépare désormais de cette échéance. Il s'agit d'un grand enjeu d'organisation, avec pour la première fois l'usage du vote électronique, mais évidemment et surtout un enjeu majeur de représentation syndicale au sein des instances de concertation de la police nationale. Après les événements de la fin de l'année 2016 qui ont exprimé ce que l'on a appelé le « malaise policier », cette respiration de démocratie sociale doit légitimer pour une nouvelle période de quatre ans le dialogue social institutionnel.

Dans ce domaine aussi, je me risque à formuler quelques vœux. Si le temps qui passe nous permet de constater que la société change, que les policiers changent, s'il nous paraît évident, dès lors, que la police doit continuer à évoluer, le dialogue social ne doit pas être, dans ce mouvement général, le seul terrain d'immuabilité. Qu'il me soit permis de croire possible un dialogue constructif, qui ne soit pas établi sur des principes intangibles retrouvés parfois dans certains tracts un peu démoralisants, je dois le

dire dans la solitude de mon bureau quand j'en prends connaissance, selon lesquels l'administration serait systématiquement autiste et la hiérarchie chroniquement sourde et aveugle. Qu'il me soit permis de croire que la vision des contraintes peut être honnêtement partagée, et qu'il y a tout à gagner – et pour tous – à considérer qu'un compromis n'est jamais une défaite mais toujours un progrès.

L'évaluation des différents cycles de travail, de jour comme de nuit, est un autre chantier d'importance qui sera mené en 2018. Ce sujet nous a beaucoup occupé tout au long de l'année passée. Il interroge deux problématiques que je n'oppose évidemment pas mais qui doivent être regardées avec les mêmes exigences : la qualité de vie des personnels, cela va sans dire, mais aussi l'efficacité de notre posture opérationnelle. C'est pourquoi j'ai confié à l'IGPN une mission importante, la première du genre, pour évaluer de façon approfondie et sur ces deux aspects complémentaires, les différents cycles mis en place. C'est sur la base des conclusions de cette étude poussée qui se déroulera sur l'ensemble de l'année en cours que nous étudierons

ensemble les orientations futures à donner à ce dossier.

Auparavant, la mise en œuvre aboutie de la **directive européenne de 2003 sur la santé et la sécurité au travail**, avec un arrêté portant organisation du temps de travail dans la police nationale aura été finalisée. Un dernier cycle de concertations bilatérales entre l'administration et les organisations syndicales, précédera la mise au point définitive du texte d'application qui sera débattu lors du conseil technique de la police, le 14 février prochain, dans un gros mois.

Enfin, toujours sur la thématique du temps de travail, j'ai décidé que nous arrêtions de pratiquer la politique de l'autruche sur **la question des heures supplémentaires**, qui s'accroissent de façon préoccupante et sans véritable pilotage. Nous ne pouvons pas continuer à pousser devant nous une boule qui ne cesse de grossir, en laissant à ceux qui nous suivront le soin de gérer les conséquences d'une situation que nous n'aurons pas su maîtriser. J'ai demandé à la DRCPN de me faire, sur ce sujet, des propositions ambitieuses. Et sur cette question délicate, je veux faire le pari que nous trouverons

avec les
représentants du personnel un chemin.

Un autre chantier, sur lequel je souhaite que l'année 2018 constitue une rupture, concerne **l'évolution du management et de la communication interne**. La police nationale ne se manage pas ou ne se manage plus comme on le faisait il y a 20 ans. Les personnels de la police nationale ont changé. Les générations qui arrivent sont peut-être plus individualistes, mais aussi plus diplômées, plus connectées. En tous cas différentes. Ce changement doit influencer sur la manière de diriger nos services, de commander nos équipes. L'écoute doit être au cœur du management. Et les policiers doivent pouvoir s'exprimer plus facilement, plus directement, sans pour autant que la structure hiérarchique ne soit remise en cause dans son principe, cela va sans dire. Être policier, je l'ai rappelé dès ma prise de fonctions, ce n'est pas exercer une profession libérale. La communication interne doit être puissamment améliorée, au sein même des services, à l'initiative des chefs de service, mais elle doit l'être aussi au niveau de l'institution tout entière et, pour cela, j'ai demandé le développement d'outils de communication interne

plus modernes, interactifs et accessibles à tous, depuis le lieu de travail ou depuis le domicile des agents ou de leur smartphone. Vous êtes policiers 24 heures sur 24. Vous devez pouvoir entrer en communication avec l'institution selon cette même temporalité, consulter nos documentations, nos informations, et notamment celles qui vous concernent individuellement. De la même manière, je souhaite que nous puissions mettre en place des forums internes, qui permettent aux policiers d'échanger entre eux également sur des questions professionnelles. Nous travaillons à la mise en place de cette communauté numérique, qui fait également partie de la cohésion que j'évoquais tout à l'heure.

Nous avancerons, M. le ministre, sur bien d'autres sujets, dans le domaine de la **logistique** par exemple. La première moitié des véhicules du programme 2018 est d'ores et déjà commandée depuis fin novembre dernier et sera livrée entre mars et mai selon les marques. L'autre moitié du parc sera mise en commande dès février. Avec le parc lourd et spécialisé, 3.000 véhicules seront livrés en 2018, du jamais vu.

Nous développons aussi, avec le SAELSI, un **système numérisé de commande et d'approvisionnement** à la façon des plateformes de ventes en ligne, pour vous permettre de passer vos commandes et d'en suivre l'exécution, jusqu'à la livraison directe dans vos services. Ce seront les commandes de munitions qui seront d'abord testées pour cette nouvelle procédure d'achats.

Nous continuerons bien entendu, et pour tous les corps, à faire une stricte **application du protocole du 11 avril 2016** pour les nombreuses mesures qui ne relèvent pas du PPCR, décalé d'un an pour l'ensemble de la fonction publique. Et chacun sait ici, commissaires, officiers, gradés et gardiens, les avancées catégorielles importantes que ces dispositions contiennent.

Je ne veux pas oublier non plus, le rendez-vous que nous donne le Premier ministre au mois de mai prochain, dans le cadre de l'initiative **Administration publique 2022** qui doit être porteuse d'ambitieuses réformes, plus structurelles et qui devront interroger nos capacités à mieux travailler ensemble, police, gendarmerie, préfecture

de police, au plan des organisations, des mutualisations, des maillages territoriaux, de la police technique et scientifique. Ce sera une formidable opportunité d'inscrire les forces de sécurité dans le XXIème siècle, quand leur organisation reste encore très inspirée par les choix faits au XIXème ...

Vous voyez, M. le ministre, les chantiers ne manquent pas. Et au-delà du vœu d'AMBITION que je formais tout à l'heure, j'en forme un second, celui de l'ENERGIE qu'il nous faudra pour les mener tous, de front. Nous vous le devons, nous le devons aux Français que nous protégeons, et je le dois à tous les policiers, que je sais engagés, prêts à se mobiliser toujours d'avantage, pour peu que le cap soit clair et la parole tenue.

Le cap est clair et je ferai en sorte de tenir parole. Nous savons, M. le ministre votre engagement pour les forces de sécurité, nous connaissons votre énergie réformatrice, mais aussi votre exigence pragmatique. Tout ne sera pas simple, tout ne se fera pas en un claquement de doigt, nous devons dépasser quelques habitudes, vaincre sans doute quelques corporatismes, patienter pour voir arriver, année

après année les policiers que nous recruterons, que nous formerons. Cette année, près de 2.850 gardiens de la paix et 2.450 adjoints de sécurité sortiront de nos écoles.

Ils feront partie de cette communauté de femmes et d'hommes qui font un métier pas tout à fait comme les autres, un métier dangereux, qui demande de l'abnégation, soumis à la pression de l'événement, soumis à la critique que l'on accueille volontiers lorsqu'elle est méritée, que l'on ressent comme une blessure partagée par tous lorsqu'elle est injuste, ou malveillante.

Comme vous, M. le ministre, je me tiendrai toujours aux côtés de ceux qui, dans nos rangs, sont les victimes de ces violences, physiques ou verbales, ces dénigrement offensants qui ne doivent pas nous faire oublier que la police nationale et la gendarmerie figurent au plus haut de la considération que portent les Français aux services publics dans leur ensemble. Plus de 80 % de nos concitoyens ont une bonne image de leurs forces de sécurité.

Ce ne doit pas être une consolation. C'est un fait confirmé par toutes les enquêtes d'opinion, et quoi qu'en pensent certains fâcheux, cette réalité récurrente n'est pas due au hasard.

A chacun de vous, Mesdames et Messieurs, à vos familles qui partagent vos vies difficiles et qui sont une part de vous, je souhaite le meilleur pour 2018, même si nous savons que nos métiers ne sont pas de longs fleuves tranquilles.

A vous-même, M. le ministre, à vous-même Mme la ministre, à vous-même, M. le ministre, le premier flic de France, la Police Nationale vous souhaite par ma voix une année qui vous apporte toutes les satisfactions possibles dans l'exercice de vos difficiles responsabilités. Nous ferons en sorte d'être de ceux qui le rendront possible.

Bonne et heureuse année à tous, et vive la police nationale !